Congrès des Maires et Adjoints de la Sarthe
18 octobre 2008

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux,
Mesdames et Messieurs les Maires et Maires Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Présidents de communautés de communes,
Mesdames et Messieurs,

Avant de commencer mon intervention, je voudrais vous exprimer les profonds regrets de François FILLON de ne pouvoir être présent aujourd'hui avec nous. Un impératif de dernière minute l'a contraint à renoncer à sa venue. Le Président de la République lui a en effet demandé de représenter la France au sommet mondial de la francophonie à Montréal.

Je voudrais aussi remercier Alain MARLEIX, Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du Territoire d'avoir accepté l'invitation des Maires et Adjoints de la Sarthe. En peu de temps, Monsieur le Ministre, vous avez su imposer votre compétence, votre sens de l'écoute et votre esprit de décision. A ceux qui ne voulaient voir en vous qu'un homme de dossiers, vous avez su prouver que le terrain ne vous était pas inconnu et que vous y étiez parfaitement à votre aise. Comment s'en étonner d'ailleurs, Conseiller général du Cantal depuis 1988 et député depuis 1997, le contact direct avec les citoyens ou les élus locaux a toujours fait partie de vos priorités et vous a permis d'acquérir une connaissance concrète du fonctionnement des collectivités territoriales.

Ce congrès représente pour moi un moment particulier, puisqu'il est le dernier que j'aurais l'honneur de présider. C'est avec beaucoup d'émotion que je m'apprête à refermer une très belle page de ma vie politique. Ces 25 années se seront révélées particulièrement riches.

- Riches en projets menés pour le développement de nos communes.
- Riches en résolution de problèmes souvent importants, parfois absurdes voire même incompréhensibles.
- Riches en débats fructueux pour l'avenir de la Sarthe et des ses habitants.
- Riches en réunions passionnantes mais qui pouvaient se révélées, avouons le, de temps à autre interminables.
- Mais avant tout riche en rencontres, car si je ne devais retenir qu'une chose de ces 25 années, c'est qu'il n'est de véritable richesse qu'humaine.

En parcourant notre territoire, j'ai pu goûter les charmes de la vie politique locale et mesurer l'investissement inlassable des élus locaux en faveur de leurs administrés. Leur engagement ne sera jamais assez souligné. L'engagement politique au sein d'une municipalité doit être encouragé et respecté. L'altruisme et le dévouement ne sont pas des valeurs obsolètes, au contraire, elles sont au cœur de l'idéal républicain. Plus que jamais la commune demeure le lieu par excellence où s'exerce la démocratie.

Au sein de l'association des maires, une philosophie aura guidé mon action tout au long de ces années : la recherche permanente du consensus. Celui-ci est indispensable au bon fonctionnement d'une structure qui rassemble pas moins de 375 collectivités différentes. D'autre part, je n'ai jamais considéré que l'association des Maires devait être une tribune politique mais plutôt un lieu de convivialité, de respect et de dialogue. Comme Alexis de Tocqueville, j'ai toujours estimé*: « qu'il y a plus de lumière et de sagesse dans beaucoup d'hommes réunis que dans un seul ».*

Ainsi, à mon arrivée en 1983, la concurrence entre plusieurs associations pouvait en effet entamée notre crédibilité et nuire à l'efficacité de nos démarches.

Cette volonté permanente de rassemblement ne signifie pas pour autant une absence de débats, bien au contraire ! Nous avons heureusement des sensibilités politiques différentes. Cependant, elles ne nous ont jamais empêché de travailler de concert pour le bien commun. Grâce à un dialogue constructif, nous sommes toujours parvenus à des décisions prises à l'unanimité.

Ici se situe sans doute l'une des grandeurs de l'action politique : savoir trouver des compromis, savoir faire taire ses divergences pour faire progresser un projet, pour faire avancer une commune ou un département. Plus que jamais, il nous faut dépasser nos querelles idéologiques pour assurer le développement de nos territoires. Voilà ce qu'attendent de nous, nos concitoyens !

Aujourd'hui, les maires de la Sarthe parlent d'une seule voix. Cette réussite, je dois bien évidemment la partager avec tous les membres qui se dont succédés au sein du Comité directeur. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Merci également aux 4 collaborateurs de l'association qui m'ont supporté pendant ces 25 ans : Régis MAZET, Christophe FORCINAL, Vanessa CHARBONNEAU et Tatiana DUPONT.

Cette cohésion, cet esprit de rassemblement n'a cessé d'ailleurs d'étonner les différents préfets qui se sont relayés dans notre département tant et si bien que je me suis souvent demandé s'il n'existait pas un modèle sarthois de gouvernance ! Ce modèle pourrait peut-être inspirer le Gouvernement quand il travaillera sur la difficile réforme des collectivités territoriales.

A ce propos, après 36 ans de mandat de maire, 29 de conseiller général et 31 de sénateur, vous me permettrez en toute modestie de vous faire part de mon point de vue, qui n'engage que moi, sur ce débat.

La réforme de la carte des collectivités territoriales représente par excellence le « serpent de mer » de la politique française. Tout le monde en parle, chaque Institut y va de son « petit rapport » chacun à un avis plus ou moins pertinent à exprimer sur le sujet. Bref, tout le monde reconnaît son ardente nécessité, mais personne ne l'a fait.

Déjà en 1906, dans un discours à Draguignan, Georges Clemenceau souhaitait que la carte administrative soit adaptée aux réalités économiques et sociales du pays. Ainsi, il n'y a jamais eu d'âge d'or du service public à la française dont il faudrait avoir la nostalgie.

Cependant, force est de reconnaître que nous avons besoin d'une réforme de nos institutions locales, qui sont trop lourdes, trop compliquées, trop superposées et donc source de gaspillage tant financier qu'humain.

Président d'un pays, presque malgré moi, j'ai pu mesurer combien cette structure n'avait jamais fait la preuve de sa pertinence et avait ajouté à la confusion ambiante. Combien parmi nos concitoyens pourraient définir son périmètre, ses missions et ses objectifs. En affirmant cela, je ne vise pas les personnes qui travaillent dans ces structures et qui accomplissent avec talent et enthousiasme les missions qui leurs sont confiés. Cependant, si les pays ont permis l'instauration de débats fructueux entre les élus locaux et des représentants de la société civile au travers du conseil de développement, il faut reconnaître que ils ne se sont pas imposés et qu'ils ont dû jouer des coudes pour s'intercaler entre les autres échelons administratifs.

Au travers de la Révision Générale des Politiques Publiques, l'Etat a entamé sa mue, les collectivités locales doivent donc suivre ce chemin et engager la leur.

Tout d'abord, il nous faudra aboutir à une plus grande lisibilité de l'action publique et donc à un souci de rationalisation de l'exercice des compétences des collectivités locales. La multiplication des financements croisés et les compétences générales exercées par les communes, les départements et les régions sont source de confusion pour la population. L'intervention de l'Union Européenne, que ce

soit par sa réglementation générale ou par les règles d'emploi des fonds structurels, n'a malheureusement rien arrangé dans ce domaine. Cette situation générale à pour conséquence un allongement des délais et un accroissement de la paperasse.

Pour cela, il est indispensable de clarifier les compétences de chaque collectivité. Les citoyens doivent savoir précisément qui - de l'Etat, des régions, des départements ou des communes - fait quoi, qui pilote tel projet. La spécialisation des compétences de chaque collectivité s'avère aujourd'hui nécessaire.

Mais plus complexe encore, cette ambitieuse réforme restera vaine si le gouvernement ne s'attaque à la cartographie des échelons territoriaux.

Si l'on veut vraiment gagner en efficacité, il est certain qu'il faut modifier la carte territoriale française. Car, comportant trop de niveaux institutionnels, elle ne permet pas l'émergence d'entités politiques suffisamment puissantes pour être pleinement efficaces et affronter la concurrence européenne.

Dans cette perspective, devenu en quelque sorte gaulliste sur le tard, je reprendrai volontiers la proposition de Michel DEBRE quand il militait pour regrouper les départements et limiter leur nombre à une cinquantaine. Je n'hésiterai pas non plus à suivre l'avis du socialiste Pierre MAUROY, Président de la commission du même nom, quand il proposait de fusionner les conseils régionaux actuels pour créer 10 à 12 régions de taille européenne. Cependant, retrouvant mes convictions centristes, je souhaite que ces regroupements se fassent bien évidemment sur la base du volontariat et de l'initiative locale.

Comme vous pouvez le constater même pour mon dernier discours devant vous, chers amis Maires et adjoints, je ne peux m'empêcher d'être oecumènique !

Plus concrètement, en prenant en compte des réalités spatiales, démographiques et économiques, il me semble que la question n'est pas «faut-il garder le département ou la région » mais : « suivant le contexte local, quelle est la collectivité qui a la légitimité la plus forte ? ».

Est-il pertinent de pérenniser l'existence du département de la Seine qui, territorialement, est identique à la ville de Paris ? Est-il intelligent de conserver les départements d'outre-mer, géographiquement identiques aux régions d'outre-mer Est-il fonctionnel de découper la gestion publique de la Corse entre deux départements et la collectivité territoriale de Corse ? Ne pourrait-on pas, dans certaines régions aussi, regrouper les départements, comme, par exemple, ce fut évoqué par certains élus pour l'Alsace.

Ainsi, avec de l'audace, ne pourrait-t-on pas imaginer que les Conseil généraux de la Mayenne et de la Sarthe se regroupent pour reformer la belle province du Maine. Mais je m'arrête là, sinon je crains que certains esprits mal-intentionnés ne viennent à croire que mon intervention soit guidée par une volonté de restauration monarchique ou par une volonté d'annexion de ce département voisin et ami !

Reconnaissons-le, la question n'est pas simple et il faudra beaucoup de pédagogie et de conviction pour parvenir à une solution qui permette de dépasser les résistances locales et qui rassemble une majorité de français.

Mais monsieur le Ministre, je sais que comme moi, dans le gouvernement dirigé par François FILLON, vous avez fait votre le célèbre aphorisme du philosophe Sénèque, dont devrait d'ailleurs s'inspirer chaque élu, *« Ça n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »*.